

Mesdames, Messieurs bonjour.

Suite à la dernière réunion de la commission économique de notre résidence, qui s'est déroulée le 31 juillet à Paris en présence de:

Rémy de Lecubarry Co Gérant C2A/Albret
Michel Agard Co Gérant C2A/Albret
Marion Segouffin : Comptable C2A/Albret

Jacqueline Cartron : Pilote commission économique des copropriétaires
Gérard Désages : membre commission économique des copropriétaires.

Veillez trouver ci après de nouvelles informations.

Tous les chiffres du bilan 2011 ont été analysés finement et il en ressort:

pour la partie dépenses:

pas de dépense non fondée

pas d'erreur comptable

des pistes d'améliorations possibles:

meilleure gestion du personnel

meilleure gestion et distribution de l'énergie électrique: la piste est déjà bien avancée

quelques petites autres dépenses à mieux "gérer".

L'ensemble doit pouvoir atteindre un montant de charge hors loyers de 850 000 € pour une année civile

pour la partie recette:

Développement à opérer sur le chiffre d'affaire en "redistribuant les cartes" en terme de moyens humains

Les séminaires seront plus "faibles" en chiffre d'affaires cette année compte tenu de la conjoncture économique, [et probablement l'année prochaine également.](#)

Toutes les pistes seront explorées dès le début septembre avec la commission commerciale et l'aide de la commission économique.

Des idées ont déjà été émises et restent à finaliser.

Plus de détails sur ce chapitre vous seront fournis d'ici un mois environ

Le chiffre d'affaire de 1 500 000 € pour l'année 2012 semble être réalisable, ce qui ferait une progression de plus de 30% par rapport à 2011, mais ne serait pas suffisant pour payer tous les loyers. Un report sera donc encore nécessaire.

Le niveau minimal de CA doit être de 1 800 000 € environ pour équilibrer les comptes et de 2 000 000 € pour obtenir une trésorerie "confortable"

permettant de payer les loyers sans contrainte [en terme de trésorerie.](#)

[La confirmation est donc bien présente qu'il faut 3 années pleines pour arriver à une "vitesse de croisière" en terme de chiffre d'affaire et nous en sommes à la deuxième année.](#)

[Malgré la conjoncture économique défavorable à l'exploitation de notre résidence, la pente d'évolution de notre chiffre d'affaire est la bonne, et nous laisse espérer des années futures meilleures, en terme de recettes pour tous mais le travail n'est pas terminé.](#)

Pour le versement des loyers [actuels](#) qui représentent environ 850 000 € par an.

Un échéancier a été établi et est le suivant:

[Août 2012 : versement de 40 % d'un trimestre \(c'est en cours à fin Aout\)](#)

[Septembre 2012 : versement de 60% d'un trimestre \(solde du 4eme trimestre 2011\)](#)

Octobre 2012 : versement de 80 % d'un trimestre

Novembre 2012 :versement de 20 % d'un trimestre (solde du 1er trimestre 2012)

Ce qui revient à honorer les 2 créances les plus anciennes sur le dernier trimestre de 2011 et 1^{er} trimestre 2012.

La commission économique se réunira a nouveau les 29 septembre et 1 octobre à la résidence et peut être également la commission commerciale, et pourra alors vous communiquer le chiffre d'affaire consolidé de la résidence arrêté à fin Aout 2012. Elle vous informera également des "pistes" pour l'année 2013.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

La commission économique.

--

Collectif du domaine du golf d'Albret

<http://www.collectif-albret.info>

contact@collectif-albret.info
